

**PROGRAMME D'APPUI ORGANISATIONNEL ET DE
DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DE ONZE ONG DANS
LES DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO AU
BÉNIN.**

ONG CONTRACTANTE : PROTOS vzw, Limburgstraat 62, B-9000 Gent, Belgique
Tél : (+329) 235 25 10 Fax : (329) 225 66 07 Email : info@protos.be

PARTENAIRES LOCAUX : APRETECTRA, ASPPIP, CBDIBA, CIRAPIP,
GRADID, GROPERE, MCDI, REPFED, CERIDAA, ESAM et ARED.

DUREE : 2 ans et demi (2000- 2002)

RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION

Version Finale

PERIODICITE : du 13 au 30 octobre 2003.

REALISE PAR : Fallou SENE, Consultant Indépendant, Ingénieur du Génie Sanitaire,
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées en Management
(DESSM)

Tél : (00221) 545 12 83

E- mail : falloubah@hotmail.com

Edition octobre 2003

RESUME DU RAPPORT

1. But

Le présent rapport est une évaluation, ex-post externe du Programme d'appui organisationnel et de développement institutionnel de onze ONG intervenant sur le territoire des départements du MONO et du COUFFO en république du Bénin. Les termes de référence de la mission stipulent que « dans le cadre des conventions de financement sur ce projet, une évaluation de fin de projet est prévue ».

Il est élaboré à l'intention des bailleurs de fonds (Union Européenne et Coopération Belge). L'évaluation sera utilisée par les institutions impliquées dans le cadre de l'actualisation des politiques sectorielles et les stratégies de mise en œuvre des futures interventions. Donc les leçons tirées pourront aider à améliorer la qualité de celles-ci.

Le projet est un renforcement institutionnel de la société civile avec des ONG qui travaillent dans l'eau et l'agriculture en appui aux groupements de base.

2. Questions clés de l'évaluation

Aussi, la mission d'évaluation s'est-elle concentrée sur un certain nombre de questions clés autour des critères que sont:

l'impact du programme, la durabilité, la pertinence globale, l'efficacité et enfin sur l'efficience.

Plus particulièrement, pour mesurer l'impact, elle a étudié la question de la collaboration entre ONG et groupements villageois d'une part et, les autorités communales actuelles d'autre part. En d'autres termes, voir si cette collaboration entre les deux entités est effective. Elle a cherché à savoir en outre, si des actions ont été réalisées grâce au projet, et si de nouveaux comportements et attitudes ont été adoptés par les populations.

Pour évaluer la durabilité du projet, la mission a cherché à savoir si d'abord, le personnel renforcé au sein des ONG est toujours actif dans les mêmes structures, mais également si les ONG continuent leurs activités dans leur zone d'intervention respective ; ont-elles mis en œuvre leur plan stratégique ? Ensuite, les cadres de concertation sont-ils animés et fréquentés de manière régulière ? Et enfin, les groupements de base ont-ils donné suite aux formations en empowerment ?

Au niveau de la pertinence, l'évaluation s'est efforcée de savoir si les ONG du programme sont actuellement à même de représenter la société civile, mais aussi si la spécialisation dont elles ont fait l'objet par rapport à leurs activités a été pertinente et réalisable au stade actuelle. Ce faisant, est-ce que les groupements villageois sont devenus des interlocuteurs privilégiés des autorités locales parce que renforcés dans le cadre du projet ? Est-ce que les cadres de concertation mis en place sont l'idéal pour garantir la participation de la société civile au processus de décentralisation ? A un autre niveau, il s'agissait de savoir si l'élaboration des plans de développement villageois (PDV) sur appui des ONG en dehors des autorités élues a été une méthode adéquate d'intégration entre société civile et autorités locales ? Et enfin, l'évaluation s'est efforcée également de répondre à la question de savoir si les activités menées dans le cadre du projet en direction des ONG et des groupements avant l'effectivité des communes a été cohérente pour une amélioration de la représentation de la société civile dans le processus de décentralisation.

Par rapport à l'efficacité globale du projet, l'évaluation est articulée autour des questions suivantes : d'abord, est-ce que les formations prévues en empowerment ont été effectivement données aux cibles que sont les animateurs et les groupements ? mais aussi est-ce que des formations spécifiques aux ONG ont été identifiées ?

Ensuite, est-ce que les cadres de concertation ont été créés et fonctionnalisés ?

Enfin, est-ce que les plans stratégiques des ONG (surtout pour celles qui n'en avaient pas au moment du programme, deux ONG (CERIDAA, APRETECTRA) avaient déjà les leur au moment du programme) ont été réalisés et mis en œuvre ?

Par rapport à l'efficacité globale du programme, il fallait voir, si le coût de certaines activités menées a pu être amoindri ?

En somme, le rapport se lira sur la base des points analytiques suivants :

- Analyse du renforcement des capacités de dix ONG, (l'ONG MCDI a été sortie du programme. Selon le rapport intermédiaire du conseil de gestion, la collaboration avec celle-ci a été arrêtée à cause d'un manque de rigueur dans la gestion du personnel, départ de son coordonnateur et de son animateur, et financière. Étant donnée que l'ONG s'était opposée aux mesures de correction à lui proposées, il a été décidé de ne plus continuer la collaboration. Par ailleurs, selon les responsables d'ONG, lors de l'atelier de restitution et de validation du rapport, les raisons du retrait de MCDI découlent d'un malentendu entre le coordonnateur et l'animateur de l'ONG.

Les animateurs retenus dans le cadre du DIRO ont été formés en matière de planification locale, en éducation civique, en genre et développement. Ces formations ont permis de renforcer les capacités intellectuelles en vue de bien accompagner les communautés. Les ONG appliquent les principes démocratiques dans leurs interventions. Par des actions concertées et planifiées, elles arrivent à transmettre leurs connaissances en matière de démocratie et de décentralisation aux populations ; en outre les renforcements ont abouti à une meilleure capacité d'organisation,

- Analyse du renforcement organisationnel et institutionnel)
A ce niveau toutes les ONG ont leur plan stratégique, écrit et appliqué. Il s'y ajoute qu'elles disposent d'un manuel de procédures administratives, financières et du personnel; encore qu'il faille compléter ou actualiser certains
- Appréciation de l'efficacité des formations et sensibilisations des associations locales et des comités de gestion autour d'activités.

Les méthodes et techniques apprises sont appliquées. En outre l'aspect genre est pris en compte et positivement perçu dorénavant par les populations hommes. Ce qui se traduit dans un renforcement des capacités et ainsi une amélioration de la position des femmes dans le village.

Les connaissances endogènes sont valorisées et celles sur l'empowerment sont utilisées. Et cela malgré quelques appréhensions au départ relevées par le conseil de gestion et qui sont liées à la complexité de ces méthodologies et à leur interférence parfois avec la vie privée de chacun.

- Analyse de l'appui des dix ONG au processus de décentralisation par une implication active dans l'élaboration des PDV

L'appui est globalement très positif; il a suscité des intérêts divers et a été le point catalyseur des efforts des populations. Il s'est fait focalisé à différents niveaux en vue d'offrir une éventail de possibilité aux villageois.

- Appréciation de l'impact de la réalisation de PDV, ensemble avec la population, l'ONG intervenant dans la localité et parfois avec l'autorité (chef de village, chef d'arrondissement, maire)

La fierté est la chose la plus partagée. Vingt villages ont leur PDV, décrivant les actions prioritaires, les opportunités et les menaces au développement de la localité. Les ressortissants s'impliquent davantage, les autorités s'en félicitent et souhaitent que cela fassent tâche d'huile.

- La participation des femmes par l'intégration de l'aspect genre dans toutes les activités

Les femmes sont devenues plus nombreuses parfois dans les comités de gestion et ou de suivi mis sur pieds dans les différents villages. Dans les groupements, elles occupent des postes de responsabilité, participent aux prises de décisions, sont consultées pour actions stratégiques à mener.

- Appréciation du niveau de collaboration et de concertation entre intervenants.

La concertation entre intervenants s'est sensiblement améliorée Les ONG, entre elles se retrouvent assez régulièrement autour de l'exécution d'actions d'intérêt communautaire. L'axe communication s'est concrétisée par la tenue de réunions périodiques au niveau des villages pour réfléchir sur la vie et le devenir des plans de développement.

Depuis la confection des PDV, les populations ont ouvert des axes de collaboration et de concertation entre elles d'abord, et entre elles et autorités de manière franche et fructueuse. Certaines autorités font appel aux ONG pour l'élaboration des plans de développement à une échelle supérieure. En somme l'amélioration de la concertation entre intervenants bénéficie directement aux acteurs.

LISTE DES ACRONYMES

- ACT** : ONG belge active dans la microfinance
- AG**: Assemblée Générale
- APRETECTRA**: Association de Personnes Rénovatrice des Technologies Traditionnelles
- ARED**: Recherche et Action pour le Développement Endogène
- ASPIIP**: Association des Personnes Promotrices des Initiatives Paysanes
- ATOL**: Documentation, Information, Electronique, Expertise
- CAFASEB**: Centre d'Appui Financier des Activités Socio-Economiques à la Base
- CBDIBA**: Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base
- CERIDAA**: Centre d'Etude et de Recherche des Initiatives pour le Développement Agricole et Artisanal
- CIRAPIP**: Centre d'Information, de Recherche et d'Action pour la Promotion des Initiatives Paysannes
- DIRO**: Développement Institutionnel et Renforcement Organisationnel
- ESAM**: Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde
- GPF** : Groupements de Promotion Féminine
- GRADID**: Groupe de Recherche et d'Action pour un Développement Intégré et Durable
- GROPERE** : Groupement pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources de l'environnement
- MARP** :Méthode Active de Recherche Participative
- MCDI**: Mobilisation de la Charité pour un Développement Intégral
- OCB** : Organisation Communautaire de Base
- ONG**: Organisation Non Gouvernementale
- P3A**: Programme d'Appui aux Activités Agricoles
- PDC**: Plan de Développement Communal
- PDV**: Plan de Développement Villageois
- PEA** : Programme Eau/Assainissement
- PROTOS**: Projektgroep voor Technische Ontwkkegssamenwerking(Agence pour la Coopération Intégrée)
- REPFED**: Réseau des Paysans Féminins pour le Développement
- SBEE**: Société Béninoise de l'Electricité et des Eau
- SNV**: Organisation Néerlandaise de Développement
- TDR**: Termes De Référence
- VECO** : Vredeseilanden- Coopibo

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
<u>I. INTRODUCTION</u>	
1. PRESENTATION DU PROJET	8
1.1 Origine du projet	8
1.1.1 Les raisons qui sont à la base du projet	8
1.1.2 Les objectifs du projet	8
1.1.3 Les zones d'intervention du projet	9
2. OBJET DE L'EVALUATION	9
2.1 Objectifs de l'évaluation	9
2.2 Résultats attendus de la mission	9
2.3 Méthodologie et déroulement de la mission d'évaluation	10
<u>II. RESULTATS DE L'EVALUATION</u>	11
1. LES RESULTATS D'INVESTIGATION	11
1.1 Conception des PDV	11
1.2 Planification des activités	11
1.3 Capacités d'analyse, d'adaptation et d'acquisition de pouvoir	11
1.4 Capacités de mobilisation	11
1.5 Capacités d'organisation	12
1.6 Capacités de gestion des Groupements de base ciblés et des conflits	12
1.7 Capacités de négociation des OCB et des ONG	12
1.8 Capacités de gestion et d'intervention des ONG	13
1.9 Participation des populations	13
1.10 Concertation entre différents acteurs	13
1.10.1 Niveau Village	13
1.10.2 Entre des ONG	14
1.10.3 Entre ONG et Autorités administratives et locales	14
1.10.4 Entre ONG et PROTOS	14
1.10.5 Entre ONG et Villages	14
1.10.6 Entre ONG béninoises et autres de la sous- région	14
1.11 Renforcements des capacités des ONG	14
1.12 Acquisition de pouvoirs et de connaissances des communautés	15
1.13 Prise d'initiatives	16
1.14 Effets induits de la réalisation des PDV et des formations pour les communautés villageoises	16
<u>III. LES RESULTATS D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION</u>	17
2. Impact	17
3. Pertinence	17
3. Durabilité	18
4. Efficacité	18
5. Efficience	19
<u>IV. RECOMMANDATIONS</u>	20
<u>V. CONCLUSIONS.</u>	21

ANNEXES

Annexe 1 :TDR	22
Annexe 2 : Proposition technique	26
Annexe 3 : : La Liste des acteurs et organisations rencontrées	37
Annexe 4: La liste des villages visités.	37
Annexe 5: La Liste des documents consultés et revus de la littérature	38
Annexe 6: Le Reportage photo	39

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU PROJET

1.1 Origine du projet

1.1.1 Les raisons qui sont à la base du projet

La majorité des ONG du département du MONO ont des insuffisances en expériences et sont de type « organisation d'appui » pour le développement local à la base. Elles offrent leurs services à des groupes cibles. Malheureusement, elles interviennent souvent sans collaboration ni concertation, l'une à côté de l'autre (ou l'une contre l'autre). Encore qu'elles évoluent vite du point de vue organisationnel et institutionnel et visent leur professionnalisme.

Par ailleurs, le processus de décentralisation au Bénin mettra en place une réforme de l'administration territoriale qui donne aux communes futures une autonomie décisionnelle, une personnalité juridique et une autonomie financière. Ainsi les attributions deviennent plus nombreuses et plus importantes, d'où la place primordiale de la programmation des actions à mener.

C'est pourquoi, de la collaboration avec PROTOS, les ONG partenaires ont exprimé le désir d'approfondir leurs méthodes de travail et d'augmenter leurs capacités techniques. Elles ont également demandé un appui pour pouvoir contribuer effectivement au processus de la décentralisation en cours.

Il faut cependant signaler que PROTOS collaborait déjà avec huit ONG (APRETECTRA, ASPPIP, CBDIBA, CIRAPIP, GROPERE, GRADID, REPFED, MCDI) dans le cadre du projet d'Appui aux Activités Agricoles (p3A). En plus de GRADID, GROPERE et APRETECTRA, les ONG ARED, CERIDAA, ESAM ont collaboré avec PROTOS dans cadre du projet Eau/Assainissement (pEA).

La journée de réflexion du 17 août 1998 à laquelle ont participé les ONG du p3A a permis d'élaborer un cadre logique d'appui aux ONG ; cadre qui est à la base d'un projet de renforcement organisationnel et institutionnel des ONG (regroupant celles du p3A et celles du pEA) contracté par l'ONG internationale PROTOS en la personne de Stef LAMBRECHT, mandaté.

Ainsi ce programme d'appui organisationnel et institutionnel à onze ONG s'inscrit-il dans le cadre d'un programme plus vaste d'appui au processus de décentralisation en cours au Bénin. Ce programme est réalisé en collaboration avec la Section de Coopération belge à Cotonou et la SNV(Organisation Néerlandaise de Développement).

1.1.2 Les Objectifs du projet

S'étalant sur une durée de deux ans et demie(de juillet 2000 en décembre 2002), l'objectif global du projet était de contribuer au renforcement de la société civile; et de manière plus spécifique, il s'agissait de garantir la démocratisation et la durabilité du processus de décentralisation comme moteur du développement et également de renforcer les ONG sur le plan organisationnel et institutionnel afin qu'elles puissent mieux gérer leurs tâches comme animateurs principaux du développement local.

1.1.3 Les Zones d'intervention du projet

Les activités du programme sont réalisées dans les départements du MONO et du COUFFO, à savoir huit communes :

- Lokossa, Houéyogbé, Bopa, Grand Popo (dans le département du MONO)
- Aplahoué, Klouekamey, Toviklin, Lalo (dans le département du COUFFO).

Villages concernés sont au nombre de vingt:

- Département du MONO, Doguié, Hounvi, Houinsouhoué, Tolèbèkpa, Lokohoué, Kindji, Gahoué, Akotomè, Sedje Gléta, Haindé, Agnigbanvédji, Dakpla.
- Département du COUFFO, Yododui, Tchanvedji II, Gamey, Tchankada, Agbodonhouin, Davihoué, Ladikpo, Kodjahoué.

2. OBJET DE L'EVALUATION

2.1 Objectifs de l'évaluation

Les TDR de la présente mission précisent comme suit l'objectif de cette évaluation :
Donner, un an après clôture du projet, une idée claire de l'efficacité la pertinence et l'impact des actions réalisées dans le cadre du projet dont l'objectif global était le renforcement de la société civile ;

Plus concrètement il s'agissait de voir comment l'objectif spécifique du projet à savoir « contribuer à la démocratisation et la durabilité du processus de décentralisation comme moteur du développement local (dans les zones d'intervention des ONG partenaires) a-t-il été atteint à travers les différents résultats que sont :

- Les capacités d'analyse, de mobilisation, d'organisation, de gestion,... des groupes organisés dans les zones d'intervention des ONG sont renforcées ;
- Les populations de quelques villages pilotes ont participé activement à la programmation du développement local ;
- La concertation entre intervenants est améliorée ;
- Les ONG sont renforcées sur le plan organisationnel et institutionnel ;

2.2 Résultats attendus de la mission

Les résultats de la mission se résument par la production par les consultants d'un certain nombre de documents tel que :

- Un rapport aide-mémoire et des questionnaires préliminaires rédigés respectivement en cours et avant les activités d'investigations et discutés lors de l'atelier de validation et des rencontres préparatoires ;
- Un rapport final en quatre exemplaires et qui tiendra compte des discussions, amendements et commentaires issus de la restitution.

Pour atteindre ces résultats, il a été pris comme option par les consultants d'effectuer un certain nombre d'activités parmi lesquelles, on peut citer :

- L'inventaire des problèmes et de leurs causes possibles,
- L'analyse des données recueillies sur le terrain, aussi bien qualitatives (impressions enregistrées au cours des visites) que quantitatives (réponses aux questionnaires),

- L'identification des forces, des faiblesses, des possibilités, voire des obstacles observés dans l'atteinte des objectifs du projet,
- L'identification des solutions aux obstacles concernant l'exécution correcte du projet,
- Faire des recommandations et suggestions pour renforcer les compétences, améliorer la coordination, mettre en place des synergies et tirer profit des forces motrices en ce qui concerne le processus de démocratisation et de décentralisation.

2.3 Méthodologie et déroulement de la mission d'évaluation

La méthodologie adoptée par les consultants est basée sur un processus itératif et des modes triangulés de vérifications d'informations obtenues à partir de plusieurs sources différentes, une articulation cohérente des méthodes participatives avec des techniques quantitatives et qualitatives d'investigation et d'analyse. Cette même disposition a prévalu dans les approches globales et sectorielles, dans l'interprétation des résultats et aussi dans les recommandations et conclusions.

La phase préparatoire qui a duré trois jours, réalisée en amont du processus de l'évaluation a permis d'une part, de mieux faire comprendre aux acteurs les buts et intérêts poursuivis par la mission et d'autre part, d'organiser efficacement les différentes rencontres prévues dans le calendrier d'activités

Dans la seconde phase, il a été procédé à une série de consultations de certains intervenants impliqués directement dans le processus de démocratisation et de décentralisation du développement local comme retenu par le projet pour une imprégnation approfondie.

Une troisième phase de la mission d'évaluation est caractérisée par la collecte de données par l'intermédiaire d'entretiens semi-structurés (chefs d'arrondissements, maires, dirigeants de groupements de base, dirigeants d'ONG, etc.), d'organisation de focus group (regroupant les jeunes, les femmes, les vieux, les autorités coutumières et religieuses et certains élus locaux) et aussi à organiser des ateliers d'investigation composés des différents acteurs impliqués directement ou indirectement dans le programme DIRO.

Une quatrième phase de la mission a consisté à effectuer l'analyse et l'interprétation des données et des informations recueillies. Pour ce faire, il a été procédé au regroupement par thèmes et à la synthèse des données obtenues. Cette étape, a permis de juger les résultats obtenus et de proposer des mesures correctives.

Une dernière phase de la mission d'évaluation a consisté à regrouper les acteurs de références (équipe Protos/Bénin, ONG partenaires, consultants...) dans un atelier organisé pour la restitution du rapport provisoire. Cette instance a permis aux consultants d'inviter tous les participants à émettre des commentaires et à faire des suggestions pertinents qui ont été pris en compte dans le rapport final remis au commanditaire le lendemain de la rencontre.

VI. RESULTATS DE L'EVALUATION

1. LES RESULTATS D'INVESTIGATION

1.1 Conception des PDV

La conception des PDV a permis :

- L'obtention de la monographie de chaque village;
- L'analyse de la situation des villages à travers des outils de planification participative et la fixation des objectifs de développement;
- De cerner les différents axes du développement;
- D'élaborer le cadre logique de chaque village;
- De faire le plan d'action et le plan opérationnel de chaque village;
- La mise sur pieds de comité de suivi du plan de développement pour chaque village.

Des insuffisances aussi ont été constatées, elles ont trait à l'inopérationalité des PDV dans la mise en œuvre (la budgétisation, le plan de mise en œuvre, les orientations stratégiques pour faciliter la réalisation des PDV et l'alignement des villages).

1.2 Planification des activités

- 10 ONG béninoises ont appuyé la planification et l'élaboration de vingt (20) plans villageois de développement ;
- huit ONG partenaires du programme ont été dotées de plans stratégiques d'intervention sur les 10 ONG (CERIDAA et APRETECTRA avaient déjà leur plan avant même le démarrage du projet);
-

1.3 Capacités d'analyse, d'adaptation et d'acquisition de pouvoir

- A l'aide d'outils de planification, les villageois ont procédé lors de l'élaboration des PDV, à la priorisation des activités nécessaires pour le développement du village;
- Il y a une prise de conscience de la part des populations en ce qui concerne la scolarisation des filles, maintenant, dans les villages, il est rare de trouver une fille en âge de scolarisation qui ne va pas à l'école;
- Les femmes prennent la parole au cours des réunions et des discussions et participent aux prises de décisions au niveau des ménages et des groupes socioéconomiques;
- Les membres des instances décisionnelles se sentent plus responsabilisés, dirigent des rencontres A.G, C.A,...) et sont consultés pour les questions sensibles de gestion et d'exécution;
- Dans certains villages, on note la dépendance du comité de suivi sur des fils du terroir (ressortissants) qui occupent des postes de responsabilité importants. Le village compte sur eux pour l'exploitation des PDV et la recherche de partenaires, c'est le cas de Haindé avec l'association des ressortissants qui se sont cotisés pour faire des réalisations dans le village, par contre à Akotomey des espoirs du village reposent sur un fils qui est de moins en moins régulier. Il s'agit du responsable de l'ONG ESAM.

1.4 Capacités de mobilisation

- A l'occasion de l'élaboration des PDV, des fora de village regroupant toutes les forces vives du terroir (ressortissants de village, jeunes, vieux, femmes, associations, groupes d'intérêts, chefs de villages, chefs coutumiers...) ont été organisés;
- Les autorités coutumières et administratives concourent par caution morale à la mobilisation sociale des populations de base autour du projet et des autres activités de développement du village;

- Des séances d'investissements humains sont périodiquement organisées pour rendre les habitations propres, l'exemple du groupe de balayage de Akotomey est une illustration;
- Il y a une plus grande mobilisation des populations autour de la chose commune, même si dans certains cas, on note des états d'indifférences.

1.5 Capacités d'organisation

- Des séances de restitution des PDV ont été organisées dans chaque village où le projet est intervenu;
- Une Caisse d'Appui Financier aux Activités Socio-Economiques de Base a été créée, elle est dénommée CAFASEB, son siège se trouve à Lokossa;
- Il est constaté une insuffisance notoire de prise d'initiatives de la part des ONG pour leur autonomisation financière;
- Un superviseur membre du collectif des ONG bénéficiaires, a été désigné pour jouer le rôle de modérateur et de coordinateur des activités de planification des PDV;
- Dans chaque village, il a existé un comité de suivi pour l'exécution du PDV au niveau de la base, mais aussi, sa mise en œuvre;
- Les assemblées villageoises sont organisées en présence des chefs de village qui font office de modérateur;
- Dans certains villages, la programmation et la tenue des rencontres sont liées à la présence ou l'absence des ONG;
- A Yododoui, un comité de sages a été mis en place pour le règlement des conflits, du contrôle du comité de suivi dans l'exécution des tâches dans les délais requis;

1.6 Capacités de gestion des Groupements de base ciblés et des conflits

- Les membres des groupements devant participer aux sessions de formation organisées par le projet sont désignés par les OCB sans aucune injonction extérieure;
- Au niveau des villages, il n'y a presque plus de conflits, les quelques rares mésententes se règlent maintenant dans le groupe sans l'intervention du chef de village (exemple de Yododoui où les féticheurs arrêtaient les pluies à chaque fois qu'il y a conflit entre jeunes et eux; ce conflit a été résolu par l'instauration du dialogue cordiale entre les deux générations lors des concertations ; confirmation de l'information par le féticheur lors du focus group dans le village);
- Un village (Yododoui) a pris l'initiative de créer un comité de sages pour le règlement des conflits et le contrôle du comité de suivi.

1.7 Capacités de négociation des OCB et des ONG

- Grâce à l'élaboration des PDV, les villageois ont pu obtenir auprès de partenaires au développement (PROTOS , Mairie, Médecins du Monde,) :
 - des bornes fontaines avec un système de gestion communautaire,
 - des écoles,
 - adduction d'eau avec le développement d'un partenariat entre village pour minimiser les charges d'investissements,
 - des promesses de construction de latrines
 - des promesses d'électrification des villages par certains maires,
 - la collaboration effective entre les jeunes et les féticheurs a conduit ces derniers à provoquer ou arrêter la pluie, afin d'empêcher les jeunes à organiser leurs fêtes, ou que leurs cultures ne se développent pas,
 - acquisition de nouveaux projets (exemple de l'ONG GROPERE);

1.8 Capacités de gestion et d'intervention des ONG

- Les animateurs recrutés au départ par les ONG pour piloter le programme DIRO n'ont pu continuer tous; certains sont restés pour la plupart et d'autres sont partis pour meilleurs profits ailleurs, fin de contrat, démission; les ONG ont redéployé d'autres agents pour les suppléer dans le suivi des activités : exemple, à Akotomey, CERIDAA et GROPERE ont fait équipe pour remplacer l'ONG ESAM; à SEDJE-GLETA, APRETECTRA et GRADID ont travaillé ensemble pour réaliser les tâches allouées à ESAM;
- Les ONG ont mis en application les acquis de leurs formations pour renforcer les capacités d'intervention des OCB;
- La spécialisation a permis aux ONG d'être plus efficaces et plus compétitives mais, comme prix à payer, elles ne peuvent plus postuler aux marchés dans la diversité d'intervention pour avoir plus de ressources;
- Toutes les ONG sont toujours actives dans leurs zones d'intervention et ont même réalisé d'autres activités après la fin du programme DIRO, l'exemple de Hounvi et de Doguiè sur la gestion des mutuelles de santé constitue une illustration;
- Même après le projet, les ONG partenaires continuaient à fréquenter les villages (fréquences : 1 fois par semaine et/ou 1 fois par mois) sauf pour l'ONG ESAM dans le village de Akotomey où l'animateur se fait rare.

1.9 Participation des populations

- Vingt communautés villageoises ont participé à toutes les phases de l'élaboration et de planification de leur PDV ;
- Les chefs de villages, chefs coutumiers et parfois les services déconcentrés de l'état ont participé à tous les niveaux du processus d'élaboration des plans de développement villageois ;
- La planification des PDV a connu de la part des ONG, l'identification et l'implication effective des associations et groupements de base (jeunes et femmes);
- L'approche genre constitue un aspect d'attention dans l'élection des instances de direction ou de gestion, en cela, les femmes représentent jusqu'à 40% des membres de certains organes dirigeants, parfois même plus de 70% dans certains villages comme à AKOTOMEY;
- Les ressortissants des villages participent financièrement maintenant à la réalisation des activités de développement du village (exemple de Haindé où les ressortissants ont mobilisé leur participation pour l'aménagement de la piste d'accès au village);
- Les populations ont toujours participé financièrement à la réalisation des activités les concernant jusqu'à hauteur de plus de 10%, en nature et main d'œuvre volontaire.

1.10 Concertation entre différents acteurs

1.10.1 Niveau Village

- Les chefs de village participent aux causeries sur le civisme et sensibilisent les populations sur l'utilité du respect des lois et règlements en vigueur dans le pays, mais aussi sur les questions de développement dans l'esprit de la décentralisation en vigueur;
- Les membres d'OCB participent activement aux cadres de concertation créés dans les villages, de même que les chefs de villages;
- La périodicité de rencontres des cadres de concertation de villages est de 2 à 3 fois par an;
- Des thèmes comme le respect de la tradition, la recherche de partenaire, les axes de développement du village à initier, la mobilisation de la participation financière constituant la contribution du village à la réalisation de projets, la gestion de l'eau et de l'environnement, l'éducation des enfants, y sont développés.

1.10.2 Entre les ONG

- Il n'existe aucune instance de concertation entre ONG ici. La conséquence est que ce n'est que les projets gérés ensemble qui les réunit le plus souvent.

1.10.3 Entre ONG et Autorités administratives et locales

- La toute nouveauté des communes à peine installées fait que la concertation entre ONG et autorités locales n'est pas encore très forte. Pourtant un fait remarquable doit être noté à ce niveau : il s'agit du Maire de la commune de Bopa, département du Mono qui, sans attendre que les ONG ne viennent à lui, sans attendre que les représentants des ONG ne se manifestent, les a convoqués dans le cadre d'une concertation entre acteurs intervenant pour le développement de la localité. Ce qui est peut être regrettable, c'est que toutes les ONG qui sont dans le DIRO n'y étaient pas présentes, sauf GRPERE et APRETECTRA.

1.10.4 Entre ONG et PROTOS

- Il a existé durant l'exécution du projet, un conseil DIRO, instance de pilotage du projet, regroupant les ONG partenaires et PROTOS;
- A l'entame du projet, PROTOS est entré en partenariat avec l'ONG VECO pour la mise sur pieds d'un réseau de communication et de documentation, le siège était établi en ce moment à PROTOS/Cotonou avec une antenne pour les ONG à Lokossa dans les locaux de ASPPIP. Un an plus tard, avec la redéfinition de sa politique, le volet culture et communication ne faisait plus partie des priorités de VECO qui se retire du projet. Le documentaliste recruté pour faire le travail aussi est parti pour des raisons personnelles. Alors, les difficultés de logistiques au niveau des ONG entre autres raisons, ont plongé le réseau dans une léthargie. C'est ce qui a amené PROTOS à redéployer le personnel d'appui presque en chômage technique à Lokossa à Cotonou à son siège.

1.10.5 Entre ONG et Villages

Les ONG et les villages ont collaboré dans :

- le cadre de la tenue des sessions de formations
- l'élaboration des PDV
- appui à la recherche de partenaires et de bailleurs
- le cadre du suivi de l'exploitation des PDV

1.10.6 Entre ONG béninoises et autres de la sous- région

Dans le cadre de la formation en empowerment, deux agents, de PROTOS et des ONG ont séjourné au Cameroun, et en Guinée pour des approfondissements et des échanges d'expériences avec leurs homologues congolais, camerounais, guinéens et rwandais.

1.11 Renforcements des capacités des ONG

- Le plan de formation prévu dans le projet pour les ONG a été bien exécuté, à l'exception de la session sur la gestion financière et comptable; c'est ainsi que les formations telles que la méthode ASE (planification locale), le marketing social, l'approche genre, la détermination des indicateurs, la gestion des conflits, l'éducation civique, en empowerment, les techniques et méthodes d'élaboration des plans stratégiques ont été réalisées;

- Grâce à ces formations, les ONG ont développé des capacités dans plusieurs domaines que sont : appui à l'élaboration des PDV, la mise en œuvre des techniques d'empowerment à l'occasion des formations de Yododoui, de Haindé et ailleurs, appui dans l'information, la communication et l'éducation des populations sur les concepts et politiques de décentralisation du développement et des pouvoirs de décisions, les droits et devoirs du citoyen, la bonne gestion et la gouvernance locale, les techniques et méthodes de renforcement des capacités d'organisation des groupements de base, la capitalisation des expériences, le renforcement des compétences en plaidoyer et en lobbying,...;
- Les ONG ont utilisé la méthode accélérée de recherche de planification participative (MARF) pour certains outils tels que la carte du terroir, la classification préférentielle, la pyramide des priorités, l'arbre à problème, le transect,... pour élaborer les PDV avec la participation effective des différents acteurs de la décentralisation du développement local (la population);
- La révision des manuels de procédures et les politiques d'intervention des ONG a contribué au renforcement de la crédibilité et la collaboration entre société civile et autres partenaires (collectivités décentralisées, populations et bailleurs de fonds), à l'accroissement du rôle des ONG dans le processus de satisfaction des besoins des communautés et de la promotion de la diversification des relations de partenariat

1.12 Acquisition de pouvoirs et de connaissances des communautés

- Grâce aux formations reçues et à l'encadrement des ONG partenaires de DIRO durant le projet, les communautés surtout les groupes socioprofessionnels ont acquis des connaissances et compétences dans des domaines aussi variés que sont :
 - les droits et devoirs du citoyen (droit de vote, élire et être éligible, paiement des taxes rurales, droit de regard sur la gestion des ressources, s'unir pour participer au développement du terroir surtout les femmes et les jeunes)
 - techniques de production
 - meilleure connaissance du processus de décentralisation
 - importance et l'utilité des PDV
 - pouvoir de gérer et de préserver son patrimoine
 - culture de mobilisation rapide des populations autour de l'essentiel
 - système d'entraide mutuelle
 - inscription systématique des enfants, surtout des filles en âge de scolarisation, à l'école
 - assurer et maintenir les habitations propres
 - respect de la chose publique
 - maîtrise des actions de développement de base
- Capacités de négociation (transport des productions, instauration de taxes pour les véhicules gros porteurs qui empruntent les pistes aménagées des villages par moyens propres), comme celle de Haindé;
- Dans les foyers, on tient compte de l'avis des femmes pour la prise de décisions et sur la gestion du budget familiale;
- Les OCB sont consultées pour les prises de décisions et à l'occasion d'évènements exceptionnels dans le village;
- Les dirigeants d'OCB sont souvent désignés pour représenter le village dans des rencontres au niveau arrondissements et Communes;

1.13 Prise d'initiatives

- A l'occasion de la restitution des PDV, les villages ont pris l'initiative d'inviter les maires des communes d'appartenance et certains partenaires au développement, c'est ainsi même que certains ont eu des promesses d'adduction d'eau, d'électrification, de latrinisation, de construction de classes (électrification du village de Yododoui avec le maire, la construction de latrines avec l'ONG Médecin du Monde, l'adduction d'eau avec la direction de l'hydraulique,...)
- Pour la prise en compte des PDV dans les PDC, les populations n'ont entrepris pour la plupart aucune démarche pour s'assurer de leur exploitation effective et optimale par les planificateurs des plans de développement des communes;
- Grâce à l'élaboration des PDV, certains villages ont développé après la fin du projet, des initiatives comme :
 - la réalisation de latrines et de puits familiaux (Akotomey où chaque famille a réalisé sur fonds propres ses ouvrages),
 - de points d'eau (Haindé,...)
 - la cotisation de chaque famille pour la construction de salles de classes (Akotomey).

1.14 Effets induits de la réalisation des PDV et des formations pour les communautés villageoises

- La disponibilité de l'eau potable dans certains villages grâce au projet, a permis la disparition de certaines maladies parasitaires (ver de guinée, ascariases, bilharzioses, gale,...);
- La construction d'école dans certains villages a permis de scolariser au mieux les enfants sans contraintes de distance, de places et de maîtres;
- Des partenaires au développement se sont intéressés maintenant aux villages qui ont leur plan de développement, exemple de Plan International à Kodjahoué, Médecin du Monde à Yododoui, Service de l'hydraulique à Yododoui, la SBEE à Yododoui,...;
- La fierté d'appartenir à un groupe et à son village du fait qu'il est cité en exemple par les autorités centrales dans l'engagement et la détermination à aller de l'avant et l'obtention d'un PDV;
- La prise de conscience des membres de la communauté sur les possibilités d'un développement local endogène;
- La culture du partage de l'information;
- La liberté et l'aisance dans la prise de paroles lors des rencontres surtout chez les femmes;
- Les populations comprennent maintenant que le développement de leurs villages ne dépend que de leur dynamisme et de leur prise d'initiatives;
- Les populations comprennent l'obtention des PDV comme étant des « cartes d'identités » de villages devant les partenaires et l'administration;
- Les femmes ont développé le réflexe d'amener leurs enfants malades au poste de santé, ce qui était l'affaire des hommes seulement jusqu'à un passé récent (1 an et ½ environ);
- L'amélioration des voies d'accès, des conditions de travail des femmes, des conditions d'éducation des enfants (piste d'accès de Haindé, usine de traitement et de transformation des aliments, la construction d'école et l'accès des filles à l'éducation formelle);
- L'acquisition de compétences pour la transformation du manioc et des fruits de palme (unités de transformation de l'huile de palme);
- L'augmentation des revenus des femmes (accroissement de la production surtout dans la transformation des produits d'élevage et d'agriculture) ;
- L'amélioration de la production agricole (production plus importante et de qualité en manioc, maïs, huile, gari, ...);

- L'accroissement des échanges commerciaux et des possibilités d'écoulement des produits (Yododoui où les producteurs s'organisent pour transporter leurs produits dans les marchés hebdomadaires en louant un véhicule,...) ;
- Le renforcement de l'organisation sociale dans les villages (l'exemple des ressortissants du village de Haindé qui se sont regroupés au sein d'un comité pour décider de leur participation aux actions de développement du village);
- L'augmentation du taux de scolarisation des filles (lors des focus group, il est ressorti que les filles ne fréquentaient pas beaucoup l'école, et que maintenant, elles y sont presque toutes inscrites);
- L'amélioration du cadre de vie dans les villages (à Akotomey, des séances d'investissements humains périodiques sont organisées par balayage et nettoyage);
- La réalisation d'infrastructures socio- communautaires (unités de transformation des produits agricoles, points d'eau, écoles à Kodjahoué, Yododoui, Haindé, Don-Condji, Gamey,...);
- Meilleur accès aux soins de santé pour les enfants et les mères (Soins Maternels et Infantiles par l'intermédiaire des mutuelles de santé);
- La diversification des activités génératrices de revenus (petit élevage, la transformation et la conservation des produits agricoles).

VII. LES RESULTATS D'ANALYSE ET D'INTERPRETATION

A partir de ces données, une analyse et interprétation faite ont permis d'avoir les résultats suivants :

1. Impact

Dans la plupart des cas, il n'y a pas eu de collaboration telle qu'escomptée. Pourtant dans les communes de Houéyogbé et Aplahoué, cette collaboration a été bien exprimée par les maires.

Certaines communes sont à l'étape initiale de l'élaboration de leur plan de développement; elles s'efforcent de prendre en charge les PDV déjà rédigés dans le cadre du projet DIRO par les villageois et regrettent que cette initiative ne soit généralisée dans les autres villages polarisés.

S'agissant de l'impact sur la réalisation de PDV, la fierté se lit à travers les visages des villageois qui ont ces documents qu'ils n'hésitent pas à appeler la carte d'identité du village.

Dans les communes, il n'est pas rare de rencontrer des villageois arborant leur fierté d'avoir réalisé un plan de développement. Ainsi, ils apprécient favorablement toutes les interventions des ONG. Il en est de même pour les autorités communales qui aimeraient que des actions similaires d'élaboration de PDV fassent tâche d'huile au niveau des autres villages. Elles se voient par-là bien aidées dans l'élaboration des plans communaux.

2. Pertinence

Dans le contexte actuel des ONG béninoises, leur spécialisation qui leur ait proposé est toujours valable, car avec la décentralisation, les collectivités locales, l'état et leurs partenaires recherchent de l'expertise, de la performance et de la compétence surtout au niveau des ONG pour leur confier des travaux et des missions dans le domaine du développement, celles qui n'auront pas ces qualités ne pourront pas gagner de marchés; Par ailleurs, dans le cadre des renforcements, les groupements se sont retrouvés avec des connaissances et des capacités reconnues. Aussi se retrouvent- t-ils en tant qu'interlocuteur

privilegié des villageois auprès des autorités. Ils sont choisis pour représenter les leurs auprès des instances.

La reconnaissance de leur expertise a valu une sollicitation. On peut citer l'exemple de la présidente du groupement de transformation de manioc du village de Gamey (Toviklin) qui a été sollicitée par le sous-préfet d'alors pour sensibiliser les autres groupements des autres villages.

S'agissant des cadres de concertation mis en place, certains en état de balbutiement et n'offrent malheureusement pas la garantie d'une participation de la société civile au processus de décentralisation.

Pourtant, il faut dire qu'une action a été démarrée dans les deux sous-préfectures de Houéyogbé et Aplahoué sous la forme d'un atelier de réflexion avec des textes réglementaires (statuts et règlement intérieur). Ces autorités, ont perçu le rôle et la responsabilité de la société civile dans le processus de décentralisation du développement local.

Au moment de l'exécution du programme, la mise en place des communes n'était pas encore effective, c'est ainsi que l'action au niveau des ONG et des groupements dans le cadre du processus de la décentralisation a souffert d'une inadéquation. Le discours des ONG et les attentes des populations ne trouvaient pas de répondant

3. Durabilité

Dans la plupart des ONG, les animateurs formés sont toujours en activités au sein de la même structure; même si ça et là certains sont partis.

Les cadres de concertation souffrent ici d'un manque de durabilité, car aucune instance viable n'est à ce jour opérationnelle dans les zones d'intervention du programme.

La majorité des comités de suivi n'ont pu réussir les démarches auprès des autorités pour la prise en compte des PDV dans les plans communaux en cours d'élaboration.

On a noté un certain éveil au niveau de la population avec une prise de conscience plus accrue des responsabilités de chacun dans les comités de gestion des activités. Les notions d'entente, d'entre-aide se sont développées.

3. Efficacité

S'agissant des formations des ONG, PROTOS/Cotonou a, au cours de la première année, élaboré une démarche pour la mise sur pied d'une méthodologie qui vise l'empowerment. En collaboration avec les ONG belges ATOL et ACT ainsi qu'une ONG camerounaise. Après la formation d'un représentant de PROTOS et d'un représentant des ONG, ceux-ci se sont chargés de la démultiplication au sein des ONG.

L'empowerment a beaucoup contribué aux changements de comportements et attitudes des villageois qui ont reçu la formation. En effet, l'information circule mieux ; les capacités de négociation sont accrues. Ces groupes ainsi renforcés prennent une part plus importante aux prises de décision ; à cause de cette maturité (acquise dans ces formations) ; ils sont sollicités pour leurs points de vue et font partie des délégations que les villages envoient pour rencontrer certaines autorités. Les capacités de travail, de production et de transformation sont renforcées.

S'agissant de l'appui des dix ONG au processus de décentralisation par une implication active dans l'élaboration des PDV, vingt villages (la liste est en annexe) en ont bénéficié; soient deux villages par ONG. Le processus visait surtout l'élaboration d'un plan de développement qui décrit les actions prioritaires, les opportunités et les menaces au développement de la localité.

Il faut noter qu'une grande attention était accordée au contrôle démocratique de ce processus et à la participation des femmes.

Par ailleurs la formation et l'implication active des populations dans toutes les phases de l'élaboration et le suivi de ces plans, dans la mise en œuvre des actions de développement local constituent une étape formatrice, qui est accompagnée de séances de sensibilisation et d'information pour pérenniser l'engagement dans la planification du développement local.

4. Efficience

Aucun indice ou exemple ne permet de dire que les activités menées pouvaient être exécutées à moindre coût. Toutes les ONG ont plus ou moins esquissé les questions allant dans ce sens. Toutefois, selon les rapports d'audit financier, les coûts alloués aux activités programmées sont relativement raisonnables pour permettre l'exécution correcte des différents volets du projet.

A notre avis la réalisation des activités a été efficiente par rapport à leurs coûts, mais, il est important de préciser que les coûts pour la création des cadres de concertation méritent d'être revus en baisse dans les départements du MONO et du COUFFO.

VIII. RECOMMANDATIONS

La jeune expérience du Bénin en matière de décentralisation, fait que les capacités des membres des collectivités locales en particulier les communes et les arrondissements dans le domaine de la négociation, la planification restent encore très faibles. Afin de permettre à tous les acteurs de participer au processus de décentralisation; il est nécessaire de renforcer le caractère inclusif et participatif des différentes institutions impliquées dans la nouvelle réforme.

Il est aussi pertinent de développer des mécanismes pour un partenariat entre les collectivités locales et les autres organisations (ONG et groupements ruraux) en vue d'utiliser le dynamisme économique et technique de ces dernières pour appuyer le processus de la décentralisation au niveau prévu.

Compte tenu de toutes ces considérations, certains axes seront développés en guise de recommandations. Il s'agit de :

- Mettre en place des groupes d'apprentissage sur la décentralisation aux niveaux local, régional et national; et ensuite, développer leurs capacités à s'engager dans le processus de dialogues sur les politiques. La composition des thèmes de réflexion de ces groupes devra prendre en charge : les enjeux de la nouvelle réforme sur la communalisation des préfectures, la mobilisation des ressources financières locales, le renforcement des pouvoirs des femmes, la planification participative des programme de décentralisation ;
- Conduire des activités de recherche-action sur des thèmes pouvant informer le processus de décentralisation. Les axes d recherche-action pourraient inclure : l'élaboration de conventions locales, l'identification de critères ou d'indicateurs d'impact de la décentralisation, la question de l'acceptabilité de la fiscalité locale, les relations entre institutions traditionnelles et les nouvelles institutions issues de la décentralisation;
- Mettre en place un réseau de communication et d'information par la production de supports adaptés. Ces supports incluent un bulletin d'information, la mise en place d'un site web, la tenue fréquente d'ateliers thématiques communautaires, etc.

IX. CONCLUSIONS.

La réalisation du projet, malgré son déphasage avec l'effectivité de la décentralisation, a quand même eu des résultats positifs sur le terrain.

Les ONG ont acquis de l'expertise et une spécialisation qui concourent à optimiser leur performance et dans ce cadre précis, elles envisagent mieux leurs rapports avec les autorités dans le cadre de la décentralisation.

Les populations ont quant à elles, bénéficié de formations qui leur permettent de mieux envisager leur environnement et leur avenir proche. Des changements positifs de comportements et d'attitudes sont à noter çà et là, qui leur octroie une certaine fierté due pour la plupart à l'appartenance aux groupes bénéficiaires de DIRO.

Globalement, même s'il est trop tôt de parler de garantir la démocratisation et la durabilité du processus de décentralisation à cause notamment de sa jeunesse, il n'en demeure pas moins vraie que la société civile a été renforcée.

En définitive, l'exécution de ce projet d'appui a satisfait à ses attentes...

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

MISSION D'ÉVALUATION

dans le cadre du projet B76000/PVD/200/729 :

**Programme d'appui organisationnel et de développement institutionnel de
11 ONG dans le Mono-Bénin**

Termes de référence

A. INTRODUCTION

Dans le cadre des conventions de financement sur ce projets, une évaluation de fin de projet est prévue. En même temps, le projet s'inscrit dans les programmes sectoriels des institutions impliquées (PROTOS et les 11 ONG) et les leçons tirées peuvent donc aider à améliorer la qualité des interventions futures.

Le rapport d'évaluation doit être présenté auprès des bailleurs de fonds (Union Européenne et Coopération belge) et il sera utilisé par les institutions impliquées dans l'actualisation des politiques sectorielles et les stratégies de mise en oeuvre des futures interventions.

B. OBJECTIFS

L'objectif de l'évaluation est de donner, un an après fermeture du projet, une idée claire de l'efficacité, la pertinence et l'impact du projet tel que décrit en annexe.

C. QUESTIONS À ÉTUDIER

- 1) Quel est l'impact du projet? En particulier :
 - les ONG collaborent elles désormais avec les autorités locales tel qu'escompté ?
 - les planifications des groupements villageois sont elles prises en compte dans les politiques des communes actuelles ?
- 2) Quelle est la durabilité du projet ? En particulier :
 - les animateurs renforcés au sein des ONG sont ils toujours actifs au sein des mêmes ONG ?
 - les ONG renforcées sont elles toujours actives dans leur zone d'intervention ?
 - les groupements renforcés en termes d'Empowerment ont ils donné suite à leur démarche ?
 - les cadres de concertation mis en place sont ils animés et fréquentés de manière régulière ?
 - les plans stratégiques des ONG sont ils mis en œuvre ?
- 3) Quelle est la pertinence globale du programme ? En particulier :
 - les ONG renforcées sont elles à même de représenter la société civile ?
 - la spécialisation sectorielle stratégique proposée aux ONG est elle justifiable et faisable au stade actuel du contexte des ONG béninoises ?
 - les groupements renforcés sont ils les interlocuteurs privilégiés des autorités locales?
 - les cadres de concertation mis en place sont ils le cadre optimal pour garantir la

participation de la société civile au processus de décentralisation ?

l'élaboration des plans de développement villageois au niveau des villageois et ONG en dehors des autorités locales est elle une méthode appropriée d'intégration entre société civile et autorités locales ?

l'action au niveau des ONG et groupements avant la mise en place des communes est elle cohérente pour une amélioration de la représentation de la société civile dans le processus de décentralisation ?

4) Quelle a été l'efficacité globale du programme ? En particulier :

Les formations en Empowerment ont elles été données aux animateurs et aux groupements ?

Les formations spécifiques aux ONG ont elles été identifiées ?

Les plans de développement locaux prévus ont ils été élaborés ?

Les cadres de concertation prévus ont ils été créés et fonctionnalisés ?

Les plans stratégiques des ONG ont ils été réalisés et mis en œuvre ?

5) Quel a été l'efficacité globale du programme ? En particulier :

Sur base d'exemples, les activités menées auraient elles pu être menées à moindre coût ?

D. MÉTHODOLOGIE

D.1. Les techniques d'évaluation et les méthodes de recherche

- Étude des dossiers et documents pertinents (rapports, ...)
- Entretiens avec responsables PROTOS et ONG
- Visites de terrain et rencontres avec échantillonnage groupes-cibles
- Restitution du rapport provisoire (aide-mémoire de la mission)
- Remise rapport final

D.2. Principaux documents de référence

- Contrats de financement comprenant les dossiers de projet B76000/PVD/200/729
- Rapports intermédiaires présentés à l'Union Européenne
- Plans de développement locaux
- Rapports de formations des ONG et animateurs

E. RAPPORT ET FEEDBACK

Les documents produits :

- Un rapport aide-mémoire est rédigé en cours de la mission et discuté lors de la restitution.
- Le rapport final tient compte des discussions et commentaires issus lors de la restitution. Le rapport final est présenté au plus tard 4 semaines après la journée de restitution.

La langue de rédaction des rapports est le français.

Les rapports sont présentés en 4 exemplaires accompagnés d'une version informatisée (en logiciel courant : Word, Excel)

Le plan du rapport final est le suivant :

- **Résumé** : rédigé de manière condensée, précise et de manière exhaustive, il constitue un point essentiel du rapport. Le résumé devrait être court (cinq pages maximum). Il devra se concentrer principalement sur le but ou les questions clé de l'évaluation, décrire les principaux points analytiques, indiquer clairement les conclusions principales, énoncer les leçons à tirer et proposer des recommandations spécifiques. Des renvois devraient être organisés vers les pages ou paragraphes correspondants dans le corps du texte principal.
- **Texte principal** : le texte principal devrait commencer par une introduction décrivant (i) le projet ou le programme faisant l'objet de l'évaluation et (ii) les objectifs de l'évaluation. Le corps du texte devrait suivre les cinq critères d'évaluation examinés en décrivant les faits, les interprétant et les analysant (en se référant aux questions clés posées par chaque critère).
- **Conclusions et Recommandations** : celles-ci devraient faire l'objet d'un chapitre final distinct. Dans la mesure du possible, *pour chaque conclusion, il devrait y avoir une recommandation correspondante.*
- **Annexes** : le rapport devrait comprendre les annexes suivantes :
 - Les termes de référence de l'évaluation
 - Les noms des évaluateurs et de leurs sociétés (leurs CV - limités à une page par personne - devraient être fournis)
 - La méthodologie de l'étude (phases, méthodes de collecte de données, échantillonnage, etc.)
 - Liste des personnes/organisations consultées
 - Littérature et documentation consultées

G. PROFIL DE L'EXPERT

Un expert international constitue l'équipe d'évaluation. Celui-ci peut à son choix se faire aider d'un assistant international.

Qualifications et expérience requises : on doit s'assurer que les compétences de l'expert répondent aux éléments suivants :

- Ingénierie sociale
- Analyse institutionnelle
- Développement local
- Décentralisation
- Expérience dans la conduite des évaluations (obligation pour le chef de l'équipe)

H. CALENDRIER ET MODALITÉS PRATIQUES DES ACTIVITÉS

La période proposée pour la mission est octobre 2003. Le calendrier sera établi en fonction des dates exactes retenues pour la mission.

La durée approximative de la mission sur terrain est de 15 jours.

Le transport dans la zone sera assuré par l'équipe PROTOS. Tout autre frais sera pris en compte par le consultant.

PROTOS facilitera dans les limites de ses possibilités les prises de contacts et organisations pratiques à la demande du consultant.

Le consultant doit être conscient du fait qu'il s'agit d'une évaluation ex-post et que la présence en poste des personnes impliquées n'est pas garantie, mais fera notamment l'objet de l'évaluation de l'impact.

Le consultant proposera une offre financière signée et un calendrier par fax au nr : + 229 32 21 23

ainsi qu'une méthodologie décrivant le ou les experts avec cv mis à jour et expérience similaire par Email à protos@intnet.bj .

Annexe 2 : Proposition technique

PROPOSITION TECHNIQUE

I. CONTEXTE DE LA MISSION

La lecture des termes de référence a permis de comprendre l'opportunité d'effectuer une évaluation du projet B76000/PVD/2000/729 (juillet 2000 à décembre 2002) dont l'ONG Belge PROTOS est la principale contractante pour donner, un an après la clôture du dit projet, une idée claire de l'efficacité, de la pertinence et de l'impact de son intervention dans les zones cibles.

Le programme d'Appui organisationnel et de développement institutionnel de 11 ONG (APRETECTRA, ASPPIP, CBDIBA, CIRAPIP, GRADID, GROPERE, MCDI, REPFED, CERIDAA, ESAM et ARED) dans les départements du Mono et du Couffo au Bénin, vise à renforcer les performances de certaines catégories d'acteurs partenaires telles que la société civile, les organisations communautaires de base, les élus locaux, les populations des villages pilotes pour une gestion démocratique, efficace, durable et responsable du processus de décentralisation. L'ONG PROTOS contractante, a très vite compris que c'est la seule voie qui peut constituer le moteur du développement local dans les zones d'intervention du programme.

Pour atteindre ses objectifs, PROTOS a structuré son intervention autour de l'appui par le biais de la formation et de l'assistance technique aux 11 ONG partenaires.

Les deux dernières années et demi d'intervention du Programme d'Appui ont permis aux deux collectivités locales bénéficiaires (Mono et de Couffo) et aux 11 ONG partenaires d'améliorer leurs capacités d'intervention dans divers domaines liés à la mise en œuvre de la décentralisation et de faire des autorités communales des interlocuteurs institutionnels du programme.

L'exécution de ce programme durant cette période, a permis d'atteindre les résultats suivants :

- les capacités d'analyse, de mobilisation, d'organisation, de gestion, ... des groupes organisés dans les zones d'intervention des ONG sont renforcées ;
- la population de quelques villages pilotes a participé activement à la programmation du développement local ;
- la concertation entre intervenants est améliorée ;
- les ONG sont renforcées sur le plan organisationnel et institutionnel.

L'obtention de ces résultats clés, a été possible grâce à l'exécution des activités suivantes :

- former et sensibiliser des associations locales et des comités de gestion autour d'activités concrètes (formation en gestion, en entretien, en maîtrise d'ouvrage, ...) ;
- former les ONG sur l'éducation civique et organiser des séances d'animation en la matière dans quelques villages pilotes ;
- assister la population dans l'analyse et la priorisation de leurs besoins et élaborer un plan d'action villageois dans 20 villages pilotes à partir de ces analyses ;
- organiser des ateliers de réflexion sur la collaboration entre intervenants et de concertation sectorielle (secteurs : eau/assainissement et agriculture) ;

- appuyer les ONG dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan stratégique ;
- renforcer les capacités techniques, méthodologiques et en gestion des ONG ;
- promouvoir la concertation et la coordination des actions des ONG.

Comme l'exécution de tout programme, la réalisation de ce projet a connu des hauts et des bas. C'est ainsi qu'un certain nombre de contraintes ont été soulignées. Il s'agit notamment de :

- la non spécialisation des ONG est parfois à la base d'une utilisation peu rationnelle des ressources matérielles / financières et humaines (tant au niveau du temps qu'au niveau des compétences). De même, le fait que les ONG soient actives dans plusieurs domaines d'intervention à la fois les empêche parfois d'optimiser leurs performances, entre autres à cause d'un saupoudrage de leurs efforts (dans le temps ou du point de vue géographique) ;
- le retard constaté (une longue période d'attente) dans la mise en œuvre du processus de décentralisation au Bénin pour la mise en place d'une réforme de l'administration territoriale donnant aux communes (sous-préfectures actuelles) une autonomie décisionnelle, une personnalité juridique et de l'autonomie financière ;
- ce retard prononcé, a favorisé une crispation des ONG et des populations déjà préparées par le programme pour jouer un rôle stimulateur de leur collaboration avec les autorités communales.

Pour respecter ses engagements et être conforme à la convention qui la lie avec les bailleurs de fonds (Union Européenne et la Coopération Belge), l'ONG PROTOS organise cette mission d'évaluation dont le document final sera utilisé par les institutions impliquées dans l'actualisation des politiques sectorielles et les stratégies de mise en œuvre de futures interventions.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de cette mission d'évaluation est de donner, un an après clôture du projet, une idée claire de l'efficacité, la pertinence et l'impact des actions réalisées dans le cadre du programme.

III. LES RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Le résultat de la mission se résume par la production par le consultant d'un certain nombre de documents tel que :

- un rapport aide-mémoire et un questionnaire préliminaire rédigés respectivement en cours et avant les activités d'investigations de la mission et discutés lors de la validation et des rencontres préparatoires ;
- un rapport final en quatre exemplaires et qui tiendra compte des discussions, amendements et commentaires issus de la restitution.

Le résultat ne doit pas consister seulement à fournir ces documents, mais aussi :

- à faire un inventaire des problèmes et de leurs causes possibles,
- à analyser les données de travail de terrain, aussi bien qualitatives (impressions enregistrées au cours des visites) que quantitatives (réponses aux questionnaires),
- à identifier les forces, les faiblesses, les possibilités, voire les obstacles observés dans l'atteinte des objectifs du projet,
- à identifier des solutions aux obstacles concernant l'exécution correcte du projet,

- à faire des recommandations et suggestions pour renforcer les compétences, améliorer la coordination, mettre en place des synergies et tirer profit des forces motrices en ce qui concerne le processus de démocratisation et de décentralisation.

IV. METHODOLOGIQUE ADOPTEE

L'atteinte optimale de l'objectif de cette mission convoque un processus itératif et des modes triangulés de vérification de la viabilité des informations obtenues à partir de plusieurs sources différentes, d'où la pertinence d'articuler de façon cohérente, des méthodes participatives avec des techniques quantitatives d'investigation et d'analyse. Cette même disposition doit prévaloir dans les approches globales et sectorielles et aussi dans l'interprétation des résultats.

1. PARCOURS METHODOLOGIQUE

1.1 Phase préliminaire

Une phase préparatoire qui dure trois jours, est prévue en amont du processus de l'évaluation du projet et de l'élaboration du rapport pour d'une part mieux faire comprendre aux acteurs les buts et intérêts poursuivis et d'autre part, organiser les différentes phases de la mission. Elle consistera :

- à échanger sur la méthodologie/ approche de la mission et les outils de collecte et d'analyse;
- à repérer, recenser et mobiliser la documentation;
- à négocier des rendez-vous avec les autorités, les dirigeants d'ONG partenaires et les autres acteurs locaux importants;
- à formuler une stratégie de mobilisation des porteurs d'information (chefs de villages, chefs de ménages, dirigeants d'organisations communautaires de base, etc.);
- à dresser un planning (chronogramme) calé de mise en œuvre de toutes les activités;
- à identifier et déterminer les sites à visiter et l'échantillonnage des groupes cibles ;
- à vérifier si tous les acteurs ciblés sont avertis de la mission et s'ils sont prêts à la recevoir ;
- à examiner les questions devant être approfondies ;
- à revoir les méthodes les plus appropriée à la collecte de données.

1.2 Le Diagnostic : Les Méthodes d'investigation et d'analyse

1.2.1 Les Méthodes d'investigations

Dans une seconde phase, il sera procédé à une consultation de certains intervenants directs ou indirects dans le processus de démocratisation et de décentralisation du développement local pour une imprégnation approfondie.

L'atteinte de l'objectif de cette présente mission requiert une articulation cohérente de méthodes quantitatives avec des méthodes qualitatives.

┆ LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La recherche documentaire va accompagner tout le processus de mise en œuvre des activités de la phase préparatoire jusqu'à la finalisation définitive du document. Les informations issues de l'analyse documentaire seront résumées par thème sous forme de tableaux et de brefs

paragraphes de façon à faciliter un mécanisme dynamique de transfert de connaissances entre tous les acteurs. Elle consistera en l'exploitation et l'analyse d'une base documentaire dont la lecture aura permis une meilleure compréhension de la problématique du processus de démocratisation et de décentralisation du développement local, des objectifs et des missions du projet. Il s'agit des documents tels que : les contrats de financement comprenant les dossiers de projet B76000/PVD2000/729, les rapports intermédiaires présentés à l'Union Européenne, les plans de développement locaux, les rapports de formations des ONG et des animateurs.

Cette revue de la littérature aura permis une meilleure connaissance des zones d'intervention du projet et des différents acteurs impliqués.

L'ENQUETE DE TERRAIN

L'exécution de cette mission d'évaluation requiert une compréhension préalable des perceptions, attitudes et du niveau d'implication des acteurs cibles par rapport au projet. Ce principe de base justifie le choix de la démarche de recueil d'informations pour une meilleure identification des facteurs qui donnent une idée claire sur l'efficacité, la pertinence et l'impact du projet.

J LES RENCONTRES ET VISITES

Elles ciblent les informateurs clés, c'est-à-dire des catégories de personnes dont la position institutionnelle, professionnelle ou sociale, et leur implication leur permettent d'avoir un bon niveau d'information sur l'exécution du projet. Ces personnes à rencontrer seront constituées de représentants de la communauté et de groupements, des décideurs politiques et administratifs, et des partenaires techniques et dirigeants et animateurs des ONG partenaires. Ces contacts auront permis des échanges approfondies, aussi s'il est nécessaire, de contacter certains responsables des services techniques et des chefs religieux..

J LES METHODES QUANTITATIVES

■ Le comptage et le pointage

Le comptage est un exercice de dénombrement, de chiffrage et de recensement sur le terrain d'objets, d'individus, de situation et de faits. Le comptage intervient dans le recensement et la description des moyens utilisés, les modes de gestion et l'évaluation quantitative des résultats.

Le pointage est une opération de contrôle et de vérification qui met beaucoup l'accent sur les variables de présence et de positionnement. Le pointage rend compte des horaires, du temps de travail et de la mobilité des animateurs d'ONG. Il permettra de mesurer le niveau d'exécution du monitoring des activités qui s'appuie sur les indicateurs déjà obtenus grâce au rapport de mission de Mme Karaitidis.

L'exercice de pointage intervient essentiellement dans l'évaluation quantitative des résultats.

■ **L'échantillonnage**

L'échantillonnage, qui consiste à dégager des fractions représentatives, interviendra dans le choix des acteurs, structures et localités visés par l'évaluation qui inclut les entretiens individuelles et collectives (focus group) à la suite d'un recensement obtenu avec les acteurs lors de la phase préliminaire. Le principe de la situation intermédiaire et périphérique sera adopté pour le choix des sites à visiter.

L'échantillonnage sera donc la base de tous les sondages, discussions et propositions qui seront effectués au cours de la concertation avec l'équipe de PROTOS et les dirigeants d'ONG intervenant dans le projet.

■ **Le questionnaire quantitatif**

La conduite d'entretien avec le questionnaire exige une série de test et des séances de brainstorming avec l'équipe du projet et leurs partenaires.

Une enquête quantitative avec un questionnaire sera effectuée avec les principaux acteurs (autorités locales, animateurs, responsables d'ONG, responsables de groupements, équipe de Protos...) et en direction des résultats obtenus, des activités exécutées, de l'impact du projet, des contraintes et des opportunités à saisir.

┌ LES METHODES QUALITATIVES

■ **Le Focus Group**

Le Focus Group est une méthode qualitative de recherche sociale qui ramène différents porteurs d'information dans une structure égalitaire de communication. L'objectif du Focus, qui se pratique par des séances collectives, est la recherche de la diversité des opinions. C'est un outil qui s'apparente aux palabres africaines, à la différence près qu'il ne recherche pas le consensus, mais l'émergence de toutes les opinions.

Le Focus sera particulièrement utilisé avec les acteurs dans les villages/quartiers siège des groupements de base pour analyser les problématiques soulevées lors de la phase préliminaire, des interviews semi structurés et des résultats de l'atelier.

■ **Les entretiens qualitatifs**

Les entretiens qualitatifs sous forme d'interviews semi-structurées seront menés. Ils ont l'avantage d'être une technique très flexible. Les entretiens qualitatifs ne font pas usage de questionnaires formels. Aussi un guide de discussion (check-list) sera élaboré et servira de canevas d'entretien. Certaines thématiques du Focus seront reprises et affinées dans les entretiens qualitatifs.

■ **L'évaluation institutionnelle**

L'évaluation qui sera faite sur la base d'entretiens semis-directifs aidera à analyser l'environnement institutionnel du projet et du processus de démocratisation et de décentralisation du développement dans les zones d'intervention.

Une série de rencontres individuelles et de séances collectives sont prévues pour avoir le point de vue et le niveau d'appréhension des acteurs dans :

- la conception du projet ;
- la planification stratégique des activités ;
- les capacités d'analyse, de mobilisation, d'organisation et de gestion des groupes organisés ciblés ;

- la participation active des populations des certains villages bénéficiaires à la programmation du développement local ;
- l'amélioration de la concertation entre les différents intervenants ;
- le renforcement des capacités des ONG sur le plan organisationnel et institutionnel. Les thématiques de discussion vont porter, entre autres, sur les relations institutionnelles entre les différents acteurs, sur la situation de la spécialisation des ONG surtout en ce qui concerne l'utilisation rationnelle des ressources (matérielles, financières, humaines et en temps) ;
- les domaines d'intervention et leur niveau de performance et d'exécution des missions allouées dans le projet ;
- les textes qui organisent la réforme de l'administration territoriale en relation avec d'autres textes comme ceux de la décentralisation.

■ **L'atelier de recueil d'information et de données**

Il s'agit d'organiser un atelier de trois jours par l'introduction d'outils et techniques d'analyse participative, d'échanger sur les techniques quantitatives et à examiner et traiter certaines questions focales en groupes de travail. Les questions focales seront tirées de celles contenues dans les termes de référence de la mission d'évaluation. La démarche de l'atelier adoptera le plan suivant :

- Contextualisation des questions focales :
 - Faire une lecture correcte de chaque question focale (Q F) et des points d'attention
 - Faire lire à deux ou trois personnes la Q F
 - Souligner les mots clés
 - Clarifier la Q F
 - Tester le niveau de compréhension
- Travaux de groupes :
 - Afficher le temps.
 - Distribuer les feuilles padex vierges au niveau de chaque table
 - Désigner un rapporteur
 - Faire une réflexion individuelle
 - Produire chacun des idées sur brouillon
 - Faire valider par le groupe les productions individuelles
 - Répertorier les idées retenues de chaque participants et afficher la production du groupe
 - Classer les idées en ordre
 - Effectuer des commentaires et discussions sur les résultats de la production de groupes
 - Adopter les résultats de la production.
 - Décider des mesures correctives sur les défaillances et insuffisances constatées
 - Faire des recommandations
 - Elaborer le plan de mise en œuvre des recommandations.

1.2.2. Analyse et interprétation des données et des Informations Recueillies

Cette phase de l'évaluation est caractérisée par le traitement des données collectées pour en tirer des informations susceptibles de satisfaire les objectifs de la mission.

L'analyse des données et des informations recueillies aura permis de constater un certain nombre d'éléments au niveau des acteurs locaux à savoir :

- Le niveau de formation et de sensibilisation des associations locales et des comités de gestion autour d'activités concrètes telles que la formation en gestion, en entretien et en maîtrise d'ouvrages...;
- La formation des ONG en éducation civique ;
- Le niveau d'organisation de séances d'animation en éducation civique dans les villages pilotes ;
- Le niveau d'assistance des populations dans l'analyse et la priorisation de leurs besoins ;
- Le niveau d'assistance des populations dans l'élaboration de plan d'action villageois dans 20 villages pilotes ;
- Le niveau d'organisation d'ateliers de réflexion sur la collaboration entre intervenants et le niveau de concertation sectorielle (secteurs : eau/assainissement et agriculture) ;
- Le niveau d'appui aux ONG dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan stratégique ;
- Le niveau de renforcement des capacités techniques, méthodologiques et en gestion des ONG ;
- l'existence ou l'absence d'un cadre fonctionnel de concertation et de coordination des actions des ONG.

L'interprétation suppose que l'on fera des jugements sur les résultats et que l'on propose des mesures correctives en conséquences.

L'analyse et l'interprétation des données qualitatives et quantitatives requièrent des méthodologies différentes, c'est pourquoi elles seront exposées séparément.

1.2.3. Formulation des conclusion et recommandations

Cette étape de la formulation du rapport d'évaluation est aussi importante, elle doit connaître l'implication et la participation des acteurs concernés comme prévu par l'organisation de l'atelier de recueil de données. Elle consiste à déterminer les mesures correctives à prendre. Il est primordial que les personnes concernées par l'évaluation participent aux discussions. Il est probable que les résultats de l'évaluation leur poseront des surprises désagréables, s'ils n'ont pas été associés dans cette phase. Du fait de cette participation, ils se sentiront plus responsables de l'application des recommandations.

3. Formulation du premier draft du rapport d'évaluation

Le rapport de la mission sera présenté comme pour communiquer à d'autres les résultats et recommandations de l'évaluation.

L'intégration de toutes les données recueillies à partir de l'analyse et de l'interprétation des résultats, de l'exploitation des documents obtenus, du contexte local et des recommandations, permettra l'élaboration du rapport.

Ce document partira de la phase préparatoire de l'évaluation, jusqu'aux conclusions et recommandations en passant par le diagnostic c'est à dire les méthodes d'investigation et d'analyse.

Ce 1^{er} draft sera multiplié et largement disséminé pour être exploité avant l'organisation de l'atelier de restitution.

La rédaction du rapport suivra la proposition du plan ci-après :

- *Page de titre*
- *Résumé du rapport*
- *Liste des abréviations*
- *Table des matières*
- *Introduction*
- *Objectifs de l'évaluation*
- *Déroulement de la mission*
- *Résultats de l'évaluation*
- *Conclusions et recommandations*

4. Atelier de restitution du rapport aux Acteurs Locaux

Il dure une journée et regroupera l'équipe cadre de PROTOS, les dirigeants d'ONG partenaires, les animateurs, les dirigeants d'association de base et au besoin les certaines catégories d'autorités politiques, administratives et locales.

La tenue de cet atelier sera préparée dès la phase préparatoire. Cet atelier a pour premier objectif l'enregistrement des amendements et suggestions de tous ces acteurs, mais aussi sera prétexte pour la négociation d'un échéancier de mise en œuvre effective des visites de terrain.

5. Formulation de la version définitive du rapport

Tous les amendements, suggestions et propositions pertinents issus par l'atelier de restitution seront pris en compte et intégrés dans la version finale. Aussi, une mini-consultation de remise du rapport final sera organisée avec l'équipe du projet sur place. Le rapport sera remis en quatre exemplaires en reliure au représentant de PROTOS au Bénin.

6. Présentation des expériences du Consultant dans le domaine :

La mission sera dirigée par M. Fallou SENE, Ingénieur du Génie Sanitaire, Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées, Coordonnateur du Groupe d'Etudes et d'Intervention de Thiès (GEIT) du Sénégal. Il sera assisté par M. Ibrahima DIOP, Licencié es Lettres, cabinet GEIT, Technicien en Informatique/Preneur de données.

Le consultant a capitalisé entre 1994 et 2003, une certaine expérience dans plusieurs domaines parmi lesquels :

- *Chef de projet de l'AEPHA du programme UNICEF de Thiès*
- *Responsable du Bureau d'Etudes de Projets pour l'Assainissement Autonome Communautaire et de Construction de la BRH de Thiès*
- *Il a réalisé certaines activités parmi lesquelles:*

- *Techniques de communication, en gestion organisationnelle et en gestion d'unités d'imprégnation de moustiquaires pour 12 groupements villageois encadrés par plan international de Thiès*
- *Techniques de construction d'ouvrages d'assainissement et modélisation de la filière ordures ménagères pour les groupements et OCB de Thiès, Mékhé, Thilogne, Kolda, Koungheul, Ndioum....*
- *Formation des femmes de l'association AWA pour la lutte contre le VIH/SIDA dans le milieu des travailleuses de sexes*
- *Coordonnateur du programme de lutte contre la pauvreté du GEIT au Sénégal*
- *Organisation et conduite de Fora communautaires, de panels et de concertations de villes autour de la gestion de l'environnement dans plusieurs villes du Sénégal : Thiès, Thilogne, Matam, Ndioum, Mékhé, Malika et Kolda avec l'USAID, Unicef, PNUD,...*
- *Education environnementale et hygiène scolaire pour 4 écoles cibles du programme de la LVIA de Thiès*
- *Responsable des projets d'assainissement dans 16 villages dans la Région de Thiès sous financement de, EAU VIVE, Association Nord Monde Sénégal, PNUD, LVIA et UNICEF de 1993 à 2002*
- *Principale initiateur de l'approche communautaire pour la gestion des ordures ménagères à Thiès en partenariat avec les autorités municipales*
- *Mise en place et supervision du processus de planification et de gestion des déchets biomédicaux dans le District Sanitaire de Joal, de L'hôpital Saint Jean de Dieu de Thiès*
- *Chargé de cours (en planification :MARP, Administration des projets, Gestion des projets, Evaluation/ suivi des projets de développement, SARAR, en Santé Publique, maladies infectieuses, Communication, Epidémiologie, Hygiène, alimentation et nutrition, assainissement et environnement) à l'IFE/ESIM et à l'Ecole des Infirmiers et Infirmières d'Etat Mon Seigneur Ndione de Thiès*
- *Elaboration des Plans de communication des projets d'assainissement des villes de Thilogne, de Ndioum, de Mékhé, de Kolda*
- *Elaboration de protocole d'accord, convention et contrats entre la municipalité de Thiès et les groupements de base pour la gestion de la filière des ordures ménagères*
- *Elaboration de projets de développement pour cinq villages (Landou, Keur Diaga Sarr, Gouye Kouly, Nguidiane Khaly, Notto Gouye Diama) du départements de Thiès*
- *Evaluation du programme de développement de la Vision Mondiale du Département de Bambey*
- *Co-formateur des élus de la commune de Thiès et de Kolda, des Présidents de communautés rurales partenaires de Eau Vive dans la Région de Thiès pour le système de communication, leadership et gouvernance locale/ Réforme administrative et Décentralisation des pouvoirs de décisions*
- *Mise en place des plans de suivi/ évaluation et de concertation des acteurs des projets d'assainissement de Ndioum, de Thilogne, de Kolda, de Thiès, de Mékhé*
- *Mise en place du système de suivi/monitoring, évaluation et de planification des projets d'assainissement et d'hydraulique de WaterAid/Protos du Mali*
- *Elaboration du plan de développement local de Nguinth de Thiès.*

V. Calendrier d'Exécution de la Mission

Nbre/Jrs	Activités	lieux	Acteurs
PHASE PRELIMINAIRE			
03 j	⇒ Préparation de l'offre technique et financière ⇒ Elaboration des outils d'investigation et pédagogiques	Siège	Equipe Mission
VOYAGES			
02J	Journée de voyage Aller: Dakar- Cotonou Journée de voyage Retour : Cotonou- Dakar	Dakar Cotonou	Equipe Mission
PHASE ACTIVE			
1j	Prise de contact avec l'équipe cadre de PROTOS sur place	Siège Protos	Equipe cadre de Protos
1j	Séance de travail avec les membres des ONG partenaires de Protos	Siège Protos	Consultants Equipe cadre de Protos et Membres d'ONG
3j	Atelier de d'investigation et de recueil de données	A déterminer	Consultants Equipe cadre de Protos Membres d'ONG Membres d'OCB Membres de l'administration territoriale
05 j	Recherche et collecte des données de terrain Traitement Analyse et interprétation des données et élaboration du document préliminaire	Cotonou	Equipe Mission, et Acteurs locaux
1j	Atelier de restitution du rapport 1 ^{er} draft	Cotonou	Equipe Mission, Personnel de projet- Acteurs locaux
02 j	Intégration des amendements, suggestions et recommandations Recentrages du rapport Remise du rapport final	Cotonou	Equipe Mission et l'équipe du projet

VI. Durée de la mission

La mission devra durer dix sept (**17 jours**) jours répartis comme suit :

- Formulation de l'offre technique et financière (**02 jours**)
- Phase préliminaire de la mission (**03 jours**)
- Collecte des données et investigations (**06 jours**)
- Traitement et analyse des données- rédaction du rapport (**03 jours**)
- Atelier de restitution (**01 j**)
- Rédaction et remise du rapport final (**02 jours**).

Annexe 3 : Liste des acteurs rencontrés

- Les chefs des villages visités
- Les chefs coutumiers
- Responsables du GPF et de jeunes
- Responsables des comités de gestion d'ouvrage
- Responsables de suivi des PLD
- Personnels de projets et d'ONG
- Les Maires
- Les Chefs d'Arrondissement
- Services Techniques de l'Etat

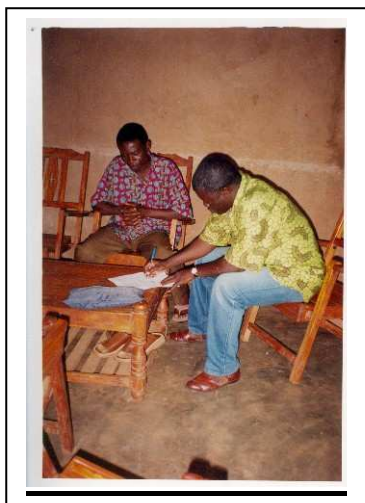
Annexe 4 : Liste des villages visités

COMMUNES		VILLAGES	DATES DE VISITE	COMPOSITION
Aplahoué	01	<u>Kodjahoué</u>	23 Oct. 03	Consultants, Benoit, coordonateur GRADID, animateur
Klouekamey	02 03 04 05	<u>Yododoui</u> Tchanvédji II Davihoué Agbodouhouin	22 Oct. 03	Consultants, Benoit, Edwige et Felix de REPFED
Toviklin	06 07	Gamey Tchankada		
Lalo	08	Ladikpo		
Lokossa	09 10	Sédjé-Gléta Ayigbanvédji		
Houéyogbé	11 12 13 14 15 16	Hounvi Gahoué <u>Haindé</u> Lokohoué Kindji Houinsouhoué	20 Oct. 03	Consultants, Benoit, Coordonnateur ASPPIP, Rémi
Bopa	17 18 19	Dakpla <u>Akotomey</u> Doguié	21 Oct. 03	Consultants, Benoit Gbézé et représent. ESAM
Grand Popo	20	Tolébekpa		

Annexe 5 : Liste des documents consultés

DOCUMENTS CONSULTÉS	Auteurs
<p><u>Projet DIRO et annexes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - PDV village de Haindé - PDV village de kodjahoué - PDV village de Akotomey - PDV village de Yododou - PDV village de Gamey - PDV village de Sedje Gleta - PDV village de Tchankada - PDV village de Tchanvedji II <p><u>Autres documents</u></p> <p><u>Rapports</u> :dans le cadres du DIRO</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'activités GROPERE village de HOUNVI - d'activités GROPERE village de DOGUIE - d'activités GRADID - d'activités APRETECTRA village Tolebèkpa et houensouhoué - d'activités CIRAPIP village de Tchankada et Gamey - d'exécution d'activités (DIRO) - Rapport intermédiaire(Donation globale) - Rapport de formation en matière de planification locale aux responsables d'ONG - Rapport d'évaluation du projet d'appui au monde rural - Rapport d'activités MCDI - Rapport d'activité de l'ONG REPFED des villages de Tchanvedji II et Yododou - Rapports d'audit financier et administratives des ONG partenaires de Protos/DIRO - Rapport de formation en décentralisation, gestion du personnel, planification, gestion et évaluation participative des actions de développement - Rapport de journée de réflexion : Quel rôle pour les ONG internationales dans le processus de la décentralisation au Bénin <p><u>Textes de Références</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des lois sur la décentralisation au Bénin 	<p>PROTOS</p> <p>Villageois et ONG ASPPIP Villageois et ONG GRADID Villageois et ONG ESAM Villageois et ONG REPFED Villageois et ONG CIRAPIP Villageois et ONG ESAM ET GRADID Villageois et ONG CIRAPIP Villageois et ONG REPFED</p> <p>ONG GROPERE ONG GROPERE ONG GRADID ONG APRETECTRA</p> <p>ONG CIRAPIP</p> <p>Conseil de gestion Conseil de gestion Consultant Cléophas H. GBEDJI</p> <p style="text-align: center;">Carol Majerowicz, Consultant</p> <p>ONG MCDI</p> <p>ONG REPFED</p> <p style="text-align: center;">Consultants</p> <p>ONG APRETECTRA</p> <p>PROTOS</p> <p>MISAT/Bénin</p>

Annexes 6 : Reportage photo



Entretien entre M. Benoit SAÏH, Assistant consultant et le Chef de Village de Koudjahoué



Entretien entre M. Ibrahima D DIOP, Consultant et La Présidente du Groupement des femmes transformatrices De Manioc dans le MONO



Focus Group autour du thème du processus de la décentralisation et du développement local/Projet DIRO/PROTS/Bénin



Focus Group, animé par M. Fallou SENE, Consultant, devant les représentants de l'administration locale et des populations de Koudjahoué sur le thème du processus de la décentralisation et du développement local : Projet DIRO/PROTOS/Bénin.